

	ART.
Subrogation. —Elle est légale ou conventionnelle.	1154
Conventionnelle	1155
Légale	1156
Effet	1157
Rang de ceux qui sont subrogés.....	1986, 1987, 2052
Enregistrement des subrogations.....	2127
Subrogé-tuteur. —Sa nomination, ses devoirs.....	267 et s.
Tenu de voir à l'enregistrement des droits du mineur....	2118
Substitutions. —Nature et forme des.....	925 et s.
Enregistrement des, et son effet.....*	938 et s., 2108, 2109
Substitutions avant l'ouverture	944 et s.
Ouverture et restitution des biens.....	961 et s.
Prohibition d'aliéner.....	968 et s.
Placement des deniers; comment il se fait.....	981o et s.
Prescription à l'égard des substitutions.....	949, 2205, 2207
Successifs (Droits). —Vente des droits successifs, son effet	[1579 et s.
Elle sous-entend l'acceptation de la succession.....	647
Elle ne peut avoir lieu pour des droits successifs éven- tuels.....	658, 1061
L'acheteur peut être exclu du partage par retrait exercé par les héritiers.....	710
Successions. —Dispositions générales.....	596 et s.
<i>Successions ab-intestat :</i>	
Ouverture de la succession.....	600 et s.
Saisine des héritiers.....	606, 607
Qualités requises pour succéder	608 et s.
Divers ordres de successions.....	614 et s.
Représentation.....	619 et s.
Successions déferées aux descendants.....	625
Aux ascendants.....	626 et s.
Collatérales.....	631 et s.
Irrégulières	636 et s.
Acceptation des successions.....	641 et s.
Renonciation.....	651 et s.
Formalités de l'acceptation, bénéfice d'inventaire et ses effets.....	660 et s.
Successions vacantes.....	684 et s.